
COMPTE-RENDU

~ CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018 ~

L'an deux mille dix-huit, le 14 juin à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 juin 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

~~~~~

Etaient présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Francis DAVRIL, Michel LAHORGUE, Frédéric ETCHEGARAY, Philippe BIGOTEAU, Hugues BIGÉ  
Mmes Chantal BONZON, Valérie RECARTE, Dominique GALLOT, Marie-Dominique GAY, Sophie DELETTRE, Brigitte ETCHEVERRY, Dominique VIGIER.

~~~~~

Absents excusés : Ms Michel KLISZ (pouvoir à M. Francis DAVRIL), Michel GOÑY, Pierre SORHAITS & Mmes Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), Emmanuelle DALLET.

~~~~~

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

~~~~~

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 19h30.

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2018**

Pour : 15 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 1 (Mme Dominique VIGIER)

→ ***Adopté à la majorité***

ORDRE DU JOUR :

➤ **PERSONNEL :**

1. Avancement de grade : création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe :

→ ***Adopté à l'unanimité***

2. Mise à jour du tableau des effectifs :

→ ***Adopté à l'unanimité***

3. Autorisation de signer une convention de mise à disposition d'un adjoint technique :

→ ***Adopté à l'unanimité***

4. Nomination d'un coordonnateur communal pour les opérations de recensement de la population 2019 :

→ *Adopté à l'unanimité*

5. Signature d'une convention avec le Centre de Gestion pour l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire :

→ *Adopté à l'unanimité*

6. Autorisation de recruter des agents contractuels saisonniers :

→ *Adopté à l'unanimité*

~~~~~

➤ **URBANISME :**

7. Acquisition de parties de terrains pour l'aménagement du Chemin de Mongay :

Pour : 15 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 1 (Mme Dominique VIGIER)

→ *Adopté à la majorité*

~~~~~

➤ **SOCIAL :**

8. Subventions allouées aux associations pour l'année 2018 :

- Association Harri Zaharrak :

Monsieur Le Maire ne prend pas part au vote

→ *Adopté à l'unanimité*

- Association Adin Eder :

Ms BIGE & LAHORGUE ne prennent pas part au vote

→ *Adopté à l'unanimité*

- Association Ihistarriak :

M. ETCHEGARAY ne prend pas part au vote

→ *Adopté à l'unanimité*

- Association Les Mots s'animent :

Mmes RECARTE & ETCHEVERRY ne prennent pas part au vote

→ *Adopté à l'unanimité*

- Association Biez Bat Euskara :

Mme GAY ne prend pas part au vote

→ *Adopté à l'unanimité*

- *Les subventions proposées pour les autres associations figurant sur le tableau annexé à la délibération, ont toutes été votées à l'unanimité des voix.*

➤ **POPULATION :**

9. Création d'un nouveau bureau de vote :

→ *Adopté à l'unanimité*

~~~~~

➤ **QUESTIONS DE L'OPPOSITION :**

*Les débats seront retranscrits dans le procès-verbal de séance*

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h25.*

Fait à Bassussarry, le 18 juin 2018.

Le Maire,  
**Paul BAUDRY.**

